

Cynthia Calusic

Cacouna

6211-04-005

OBJET : Dépôt de mémoire aux audiences publiques du BAPE du 12 juin 2006 à Cacouna.

L'Isle-Verte, dimanche 21 mai 2006

Mesdames, Messieurs,

Je, Cynthia Calusic, aimerais soumettre mon avis aux audiences publiques du BAPE sur le projet de port méthanier à Gros-Cacouna à titre de citoyenne de l'Isle-Verte. Je suis aussi propriétaire de la papeterie artisanale l'Algue d'Or, secrétaire de la SCOBIV (société de conservation de la Baie de L'Isle-Verte ) et j'œuvre sur divers comités dans mon village.

Après avoir pris connaissance des détails du projet et suivis ses modifications, après avoir rencontré les promoteurs et leur avoir posé des questions et constatant la destruction du tissu social que ce projet cause avant même son implantation dans une petite communauté, je suis totalement contre.

En rencontrant les gens de Cacouna et en participant à diverses manifestations entourant le projet, je fus désolée de constater à quel point les relations humaines ont été détruites. Il y a eu des actes de vandalisme, des menaces, de l'intimidation et chacun vit dans un stress immense. Les jeunes quittent Cacouna pour s'acheter des maisons ailleurs car ils sont attachés à leur région pour la beauté et pureté du paysage, mais surtout parce qu'une belle cohésion sociale existait

Lors d'une séance de portes ouvertes, les promoteurs ont ridiculisé mon inquiétude face au développement du tourisme. Ils ignoraient également que la région est sur une faille sismique très importante et ont été incapables de me dire ce qui adviendrait en cas de séisme. Rien n'a été modifié dans le projet pour contrer cette éventualité. Qu'advient-il des réservoirs, des gazoducs et de l'usine en cas de tremblement de terre comme nous l'avons vécu il y a quelques années ? La méconnaissance des promoteurs du milieu marin et de la voie navigable m'a également surpris.

L'élévation du niveau de la mer, du fleuve et des marées n'a aucunement été considérée dans ce projet. Depuis que j'habite L'Isle-Verte, en seulement 4 ans, j'ai constaté que les marées sont de plus en plus grandes et dépassent les digues aménagées. Tous les spécialistes le répètent dans tous les médias, le réchauffement climatique est en branle et la fonte des pôles va entraîner sous peu une augmentation

du niveau de la mer. Qu'advient-il des installations du port méthanier si ces dernières se retrouvent sous l'eau ou sont frappées par de très fortes marées ?

Au niveau du développement de mon village de L'Isle-Verte ce projet sera dévastateur. Au dernier colloque tenu dans notre municipalité, le tourisme et la mise en valeur du patrimoine naturel, architectural et culturel étaient les axes de développement que les citoyens ont choisi de suivre. Si le paysage et l'environnement sont modifiés à ce point, nous craignons que cela fasse fuir la clientèle touristique qui recherche des endroits purs et tranquilles pour pratiquer diverses activités (vélo, marche, kayak, etc). Les entreprises qui se sont créées cette année sont toutes reliées au secteur du tourisme. De plus, la disparition du pont de glace entre la rive et l'Île Verte mettra en péril le tourisme d'hiver et empêchera les résidents de sortir de l'île à leur guise.

La découverte récente d'art rupestre est également un aspect dont la valeur est inestimable. Ce site attirerait une nouvelle clientèle touristique plus internationale et élitiste. Si le projet met en danger ce site, je ne peux imaginer le tolet que cela créera. Les promoteurs n'ont aucunement considéré cet aspect dans leur projet.

La perte de la clientèle touristique mettra également en danger le succès et l'avenir de mon entreprise qui est en pleine croissance. Les activités telles que le cyclisme, le kayak et la randonnées pédestres sont de plus en plus pratiquées par nos visiteurs. Ces derniers représentent plus de 50% de ma clientèle. Devrais-je déménager de la région pour ne pas entraîner mon entreprise à sa perte ?

Les émanations de gaz à effet de serre, le bruit et l'éclairage intense sont des impacts redoutables qui mettront en danger notre santé et celles de la faune et de la flore. La destruction du milieu sensible que nous tentons de conserver à la SCOBIV est inacceptable. Aucune des propositions des promoteurs n'est raisonnable. On ne peut pas déplacer des nids et des populations d'animaux sauvages comme bon nous semble. Nous travaillons à conserver ce lieu et à y développer des activités qui le respectent, le protègent et le mettent en valeur.

L'exode des jeunes familles comme la mienne est aussi à prévoir. Nous avons choisi cette région pour la qualité de son environnement. Nous contribuons à notre région en y travaillant activement et en développant une entreprise. Si cet environnement est détruit à ce point et met notre santé et sécurité en danger, nous devons envisager de le quitter.

Je crains aussi la crise sociale qui va surgir si les promoteurs insistent à la poursuite de ce projet. Nous avons l'expérience en ce moment du conflit du Mont Orford et dernièrement celle du Suroît. Des artistes de renom et plusieurs groupes écologistes m'ont confirmé leur appui à cette opposition. Le fleuve St-Laurent est un symbole inestimable du Québec et le village de Cacouna, de part la mémoire d'Émile Nelligan.

Je ne peux imaginer comment les gens de Cacouna retrouveront la cohésion sociale de leur village et je serais fort troublée de quitter mon village dans lequel j'ai déjà investi tant sur le plan émotif que financier.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Cynthia Calusic